

# L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

## ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts.  
Six mois.....25cts.

L'abonnement est strictement payable d'avance.

## Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

## ANNONCES.

Liège insertion par ligne.....10cts  
Insertions subséquentes.....5cts  
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

4ième ANNEE

JOLIETTE JEUDI, 1 DECEMBRE 1887

No 18

### Commission des Métis

La commission des affaires des Métis achève ses travaux au fort Pelly. Elle a été occupée durant des dernières sessions pour régler les réclamations des Métis et des premiers colons blancs. Les commissaires ont quitté Prince Albert au mois d'août, descendant la branche nord de la rivière Saskatchewan et visitant toutes les places sur la route. Tous sont satisfaits des conditions du règlement. Les enfants dès depuis 1870 reçoivent 240 acres de terre un *scrip* pour un montant équivalent; les chefs de famille ont \$160 en valeur de *scrip*. Ces dernières colons blancs. La plupart ont accepté des *scrips*. Les Métis en plusieurs cas, acceptent des *scrips*, abandonnant les conditions de traité intervenu autrefois avec les sauvages.

### Souvenir de l'année 1887

Encore une catastrophe à ajouter à la liste déjà si longue de 1887. Un navire avec 230 passagers a sombré en pleine nuit au milieu de la Manche. Il est consolant de constater le courage et le sang froid des officiers qui se sont dévoués et sont morts à leur poste; mais il n'en est que plus navrant de lire dans les dépêches que si les chaloupes avaient été en bon ordre et en état de tenir la mer, le nombre des victimes aurait été presque nul. Pour sauver 230 personnes, on n'a pu mettre que deux canots à la mer.

### Agriculture.

Quoique les parterres soient maintenant dépouillés de leur verdure, il ne faut pas pour cela les négliger. La plupart des plantes qui passent l'hiver au dehors, demandent dans notre climat rigoureux, une couverture pour les protéger des atteintes de nos vents froids. Il faut donc recouvrir toute la surface du parterre d'une couche de sept à huit pouces de bon terreau, après avoir préalablement couché les branches des arbres. Dans le potager, certaines plantes demandent également une couverture. Tous sont les framboisiers, les fraisiers, les asperges, etc. Ces plantes ne requièrent pas toutes ce soin d'une manière indispensable, mais elles en retirent un grand bénéfice au printemps, elles sont vigoureuses et l'on n'est pas exposé à voir bon nombre de plantes manquer, par suite des ravages de la gelée.

Il faut être deux personnes pour faire vivement et bien cette opération de couvrir les plantes. L'une prend la taille des plantes, la réunit dans sa main et l'incline à terre. Alors l'autre armée d'une pelle jette une pelletée de terre sur l'extrémité des branches et l'on procède ainsi jusqu'au bout du rang, en inclinant toujours chaque taille vers le pied de la taille voisine. Il est aussi temps de s'occuper de rendre aux arbres du

verger ce qu'ils nous ont donné dans le cours de la saison passée, en leur donnant une fumure libérale.

Vous appliquez cette fumure dans de bonnes conditions; il faut si le verger n'a pas été cultivé pendant l'été, bien débarasser le pied des arbres de toutes les mauvaises herbes qui y ont poussé, ameublir le sol et mettre cinq à six pouces de bons engrais sur une entendue de 6 pieds tout autour de l'arbre. Ensuite aux derniers beaux jours il faudra butter la terre tout autour de l'arbre en un monticule de dix à douze pouces de haut sur trois pieds de diamètre, dont le tronc de l'arbre sera le centre. Ceci a pour objet d'empêcher les mulots de venir ronger l'écorce de l'arbre.

Enfin ayez soin de fouler la neige auprès des arbres, après chaque chute considérable de neige et un peu d'attention, donnée à présent, empêchera bien des dégâts pendant l'hiver et l'été prochain.

### Guerre à l'intempérance.

Nous remercions vivement le Révérend Ohs Laroque pour l'envoi qu'il nous a fait d'une brochure des plus intéressantes qu'il vient d'écrire, "Guerre à l'intempérance" tel est le titre de cette brochure qui a été approuvée et recommandée à toutes les familles canadiennes par Son Eminence le Cardinal Taschereau, et par Nos Seigneurs les Evêques des Trois Rivières, Rimouski, Chicoutimi, S-Hyacinthe, Sherbrooke et Pembroke.

Nous ne pouvons trop vivement recommander cette brochure à nos lecteurs, comme le font tous les évêques de la Province. Ce livre précieux est en vente chez tous les libraires pour la modique somme de 10 cents.

### Coliques des chevaux.

Les coliques des chevaux sont souvent guéries par le breuvage suivant: Jetez une poignée de sel dans une poêle à frire et mettez sur le feu, agitez jusqu'à ce qu'il soit bien sec (roussi); versez-y alors une pinte de vin, laissez bouillir et faite prendre au cheval.

### DE CI DE ÇA.

Le révérend Père P. Hamel, jésuite, ancien curé de l'église de Guelph, Ont., et qui enseigne depuis quelque temps à Montréal, vient d'être nommé provincial des Jésuites du Canada.

Le révérend Père Hamel est né à Québec.

On annonce que les RR. PP. Jésuites du Canada viennent d'être détachés de l'Angleterre. Les membres de la compagnie de Jésus au Canada s'érigeraient alors en province, sous la dépendance directe et entière de Rome.

M. J. de la Broquerie-Taché, bien connu à Québec, est nommé secrétaire privé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur. C'est une nomination des plus heureuses.

On dit que le bal que doit donner le lieutenant-gouverneur Angers, à Québec est ajourné au 31 décembre. Il aura lieu soit à l'Académie de Musique ou dans les édifices du parlement.

A la cour criminelle la semaine dernière le jurés ont rendu un verdict de coupable de parjure contre Donal Dow-Pie avocat de Montréal. M. St-Pierre, le procureur de ce dernier a fait motion pour avoir un nouveau procès en prétendant que quelques uns des jurés avaient été influencés.

Le jeune T. J. G. Lesieur, dont les procès à la Cour d'Assises ont eu beaucoup de retentissement a été remis en liberté sous caution. La Couronne n'ayant pu obtenir de verdict dans aucune de ses causes contre lui, excepté la première, qui se termina par un verdict d'acquiescement, ne croit pas devoir le retenir plus longtemps en prison.

Le plus gros livre qui ait été relié appartient à la reine Victoria; le dos a 18 pouces d'épaisseur et le livre pèse 30 livres. Il contient l'adresse de la ligne Primrose.

On vient de faire avec succès à Rochester, N. Y., l'essai d'un nouvel appareil pour consumer la fumée et le gaz qui se dégagent du charbon bitumineux quand il brûle.

Le département d'état à Washington a été informé que des personnes passent encore en contre-bande de l'opium par la voie du chemin de fer du Pacifique canadien sur la frontière canadienne, d'où il est expédié à San Francisco et autres ports du Pacifique.

On assure qu'un officier du génie russe aurait inventé un petit appareil portatif permettant d'intercepter, en temps de guerre, les dépêches télégraphiques et téléphoniques. Cet appareil, contenu dans une boîte oblongue, ne pèse pas 1,400 grammes; il permet non seulement de recevoir les dépêches envoyées par l'ennemi, mais de lui répondre par d'autres destinées à le tromper.

On dit que 112 millions de pieds de billots ont été mis

en radeau et ont descendu la rivière Saint-Jean cette année.

On dit qu'il va se faire cet hiver au-delà de 15,000 cordes de bois blanc sur la partie du chemin des Basses Laurentides qui pénètre dans les forêts du Nord. L'érable et le mélisier abondent en cet endroit.

Cent quatre-vingt nihilistes ont été arrêtés dans plusieurs villes de Russie. Neuf officiers détenus se sont suicidés.

On annonce de Saint-Petersbourg que la Russie masse 300 000 hommes de troupes sur les frontières d'Allemagne et d'Autriche.

### Les bons Romans Illustrés.

Cette publication vient de finir *Les Millions de Bernard Paloque* en trois numéros. L'ouvrage est dû au fécond romancier, George Pradolo obtient dans le public un grand succès de curiosité. L'ouvrage, de la première à la dernière ligne, est des plus intéressants; le drame très corsé se déroule dans une action mouvementée et pleine de péripéties les plus inattendues et des plus dramatiques. Pour recevoir ces volumes franco, il suffit d'envoyer 25 cents à

J. H. A. LAMARRE, édi-prop.  
25 rue St-Gabriel, Montréal.

N. B. — Le prochain numéro contiendra un autre roman à sensation de l'auteur de *L'Idiot* et de *Jean-Loup*.

### "LES DRAMES DU TOMBEAU"

### Moulins à battre.

M. ARTHUR PAGÉ, annonce au public, qu'il aura toujours en mains, des moulins à battre de toutes façons, faits à perfection et qu'il vendra à des conditions exceptionnellement faciles et avantageuses. Les cultivateurs qui auront besoin de ces instruments aratoires seront certains d'être satisfaits en faisant une visite à son établissement, qui est situé sur la rue Fabre, tout près du Palais de Justice, à Joliette.

### A VENDRE OU A LOUER.

A Ste-Mélanie, Comté de Joliette, un magnifique emplacement, antérieurement la propriété de feu M. le notaire Déziel, à conditions faciles.

Sur cet emplacement orné d'un beau jardin, avec les dépendances ordinaires, étable, grange, écurie, il y a une maison confortable, dont les divisions sont disposées pour l'installation d'un Notaire et sa famille.

Situé, l'emplacement, en face de l'Eglise de la paroisse.

Un Notaire aura la préférence, car il n'y en a plus à Ste-Mélanie. S'adresser à

M. ISIDORE PARENT,  
STE-MÉLANIE.

15, n° 7, 87, m.

### Histoire du Canada

Manière facile et amusante de l'apprendre mise à la portée de toutes les intelligences.

Cette nouvelle invention trouve sa place dans toutes les familles, toutes les maisons d'éducation. Elle charmera les longues soirées d'hiver et les récréations parfois si fastidieuses des Collèges, pensionnats et écoles. On trouve rarement des amusements qui puissent ainsi joindre l'utile à l'agréable. Qui n'aimera pas à se familiariser avec les principaux héros et les grands événements de notre histoire. Chaque jeu est, accompagné d'une direction pour apprendre à jouer, ce qui se fait en moins d'un quart d'heure; il suffit de s'y mettre et avec un peu l'attention un enfant peut apprendre à jouer en quelques instants. Après quelques temps de pratique, la direction indique une autre manière de jouer, guère plus compliquée et qui exige du joueur une légère connaissance des principaux faits de l'Histoire du Canada; connaissance qu'il aura pu acquérir en jouant quelques parties d'après la première méthode et qui ne pourra que s'approfondir.

Le prix est à la portée de toutes les bourses et une remise sera accordée à ceux qui en achèteront à la douzaine.

S'adresser pour s'en procurer à Albert Gervais, libraire-imprimeur, à Joliette.

En vente chez tous les libraires. Sur réception de 25cts, un jeu sera expédié franc de port à toute personne qui en fera la demande.

Adressez comme ci-dessous :  
ALBERT GERVAIS  
Libraire-Imprimeur, Joliette P. Q.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, No 1692. Cour Supérieure. Onézime Derouin, manufacturier, de St-Charles Borromée, district de Joliette, demandeur, se plaint de Louis Rivest et Eugène Rivest, cultivateurs, de St-Paul dit district, défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Eugène Rivest de comparaître dans les deux mois.

Joliette, le 19 Novembre 1887.  
DESROCHERS & DESILETS,  
P. C. S.

GODIN & DUGAS,  
Avocats du Demandeur.

### Terre à Vendre.

Une belle terre, située dans la paroisse de Ste-Liquori Comté de Montcalm, comprenant 100 arpents en superficie, bête de maison, grange, écurie et autres dépendances, le tout en bon ordre. Vente à des conditions faciles et à bon marché. S'adresser à  
ATCHELLE PELLAND, Joliette  
No 19, 17 n, 3 m.

### LUDEGER PIETTE, TAILLEUR,

St-Félix de Valois, P. Q.

M. L. Piette annonce aux citoyens du district de Joliette, qu'il a ouvert une boutique de tailleur à St-Félix de Valois, et qu'il se chargera de la confection des habits toujours dans les derniers goûts. De plus il détachera et repassera les habits que le public lui apportera. Le tout sera exécuté promptement et à bas prix.

No 15, 10 n

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ADMINISTRATION ET RÉDACTION Rue Manseau, Joliette, P. Q. ABONNEMENT Pour une année... 50cts 6 mois... 25cts

La fanfare de St-Jérôme mérite, nous ferions ingrats de ne pas en prendre note, toutes nos plus chaleureuses félicitations pour la musique superbe dont elle nous a gratifiés et cela sans interruption, jusqu'au moment du départ. Honneur à l'Hon. J. B. Rolland.

SHEPPARD DU "NEWS."

Le fanatisme dont cet homme a fait preuve dans son journal par ses écrits colossaux à l'adresse des canadiens français, lui a été fatal.

Les complications judiciaires survenues au sujet de ses dépréciations du 65ème de Montréal lors de la dernière rébellion du Nord-Ouest, l'ont dit-on, ayant tourné toujours à son désavantage, complètement ruiné en frais de procès, qui retombent sur lui. Dans une position financière aisée avant, le voilà désormais jeté sur le pavé.

Un nouvel exemple de plus pour faire réfléchir ceux qui seraient tentés d'imiter.

Le fanatisme logiquement et moralement condamnable est la mort civile et la ruine de ceux qui se laissent dominer par les préjugés ou la haine dont il n'est que la conséquence.

Sur le pavé Sheppard pour avoir couvert de fange et de boue des gens dont la conduite était sans reproche.

Sur le pavé Sheppard qui, pensant que l'outrage à notre race devait lui assurer et réputation et fortune, a cru atteindre avec son journal, le News, le Colorado au point de vue matériel, et le capito au point de vue de la gloire, en cherchant à spéculer sur le réveil de l'animosité de race.

Le voilà précipité du faite, de toutes ses espérances dans l'abîme du mépris public et le gouffre de la pauvreté pour n'avoir point su réprimer ses instincts de francophobe; pour avoir tenté de nous faire passer sous les fourches caudines de la déconsidération publique, en s'attaquant ignominieusement au 65ème dans le but évident pour tout homme, clairvoyant ou non, de nous mettre au rang des peuples dépourvus de toute civilisation.

Semant le vent, il a récolté la tempête.

Il a labouré dans le champ de la haine et de l'injustice, il y a mis en terre le grain de l'antipathie, quelle moisson pouvait-il attendre de telles semailles?

Tout en regrettant, par sentiment d'humanité, la situation qu'il s'est faite, nous devons dire qu'elle n'est que le résultat de ses torts à notre égard.

Quant on rabaisse des gens dignes de respect au niveau d'un ramassis de brigands, quand par méchanceté on veut jeter du désordre sur toute une nationalité, quand enfin on cherche par tous les moyens, avouables ou inavouables à salir un drapeau, on s'expose volontairement à subir le châtiment de ses offenses et se rendre responsable de telles offenses c'est se mettre inévitablement dans de bien mauvais draps, c'est se lancer sur une pente fatale qui mène directement à un précipice sans fond.

Mais Sheppard croyait se faire facilement un escabeau de son journal ou il a entrepris et s'est donné pour mission de nous critiquer à tort et à travers et de nous insulter sans merci dans notre honneur.

Il n'a reçu, par ses condamnations en cours de justice que la correction qui lui était due légitimement.

Que son exemple soit un avertissement pour ceux auxquels à l'avenir pourrait venir l'idée de se jeter dans la même voie.

Elle est périlleuse aujourd'hui et le sera encore tout autant, sinon d'avantage, demain.

Tout ce que nous sommes aujourd'hui au Canada dont la population est composée de gens qui, pas différence de race sont réciproquement par intérêt de la paix, obligés à faire beaucoup de concessions, nécessaires sur bien des choses, respect aux droits et au caractère d'un chacun, canadiens-anglais ou canadiens français que nous soyons nés.

LE C. P. R.

Il y a longtemps que nous criions dans le désert en parlant du Pacifique.

En vain avons-nous, au nom et dans l'intérêt du public de Joliette, fait des réclamations. En vain avons-nous pour les appuyer fait l'exposé de nos raisons, on ne jugea pas à propos de rien changer à l'état de chose dont nous souffrons.

Mais si le Pacifique a été sourd à nos cris, s'il a semblé s'occuper de nos réclamations et de nous comme de l'es qu-

rante, nos sollicitations n'ont pas complètement été sans succès cependant.

Le Pacifique, il est vrai, n'a pas daigné montrer qu'il comprenait, mais parmi les intéressés quelques-uns envisageant la position, ont vu qu'elle ne pouvait demeurer telle indéfiniment et se sont promis de tout mettre en œuvre pour obtenir un changement ou plutôt une amélioration à notre sort.

Ainsi il nous fait plaisir d'annoncer qu'une requête aux fins de nous faire accorder un train de passagers séparé, a été soumise à l'approbation générale de la population et signée par tous des deux mains dans le courant de la semaine.

Elle sera présentée à qui il convient par une députation de quelques uns des principaux citoyens, hommes d'affaires, le Joliette, et nous espérons cette fois que les démarches des requérants, ne resteront pas sans résultat.

En attendant la solution du problème nous les félicitons de leur dévouement en faisant des vœux pour qu'ils atteignent dans leurs efforts le but auquel ils visent.

L'amélioration en question est si nécessaire et si juste en fait, qu'il nous semble non seulement qu'on ne puisse point nous la refuser mais encore qu'il nous est d'un strict devoir de tout mettre en œuvre pour l'obtenir.

Ne nous laissons point décourager par l'insuccès de nos précédentes tentatives.

A propos de conférence.

À la conférence inter-provinciale qui a dernièrement eu lieu à Québec, plusieurs résolutions ont été soumises et adoptées.

Une des principales, parmi ces résolutions, est sans contredit celle relative au droit de désavou et ayant pour objet de faire le transfert du droit au pouvoir impérial.

Sans vouloir donner d'opinion à ce sujet nous croyons que nos lecteurs seraient aises de connaître les raisons données par les adversaires de la mesure sur cette question.

La décentralisation est sans nul doute le motif premier des proposeurs de la résolution.

Le désavou, depuis la constitution telle qu'elle existe, appartient au pouvoir central, au gouvernement fédéral, à Ottawa.

L'amendement demandé aurait pour but de le transférer au gouvernement impérial, mesure qui indique de la part de ceux qui la recommandent comme nécessaire un manque de confiance dans la perspicacité ou l'impartialité du cabinet fédéral.

Voici en résumé les prétentions et l'argumentation à ce sujet des opposants.

Accorder inconsidérément l'arbitrage à l'Angleterre en ces matières c'est se désaisir volontairement et aveuglément, d'un privilège que l'on doit de toutes nos forces défendre et dont il est opportun de se montrer jaloux.

D'abord quelles garanties avons-nous qui puissent nous faire espérer que le gouvernement impérial saura mieux en disposer que le gouvernement fédéral?

Qui est en meilleure position d'agir le plus efficacement possible en toute chose que celui dont sur une question quelconque les intérêts sont directement en jeu?

Et arracher au pouvoir central pour le transférer au gouvernement fédéral le droit de désavou, ne serait-ce pas gratuitement et sans profit aucun faire don d'une partie de nos privilèges que nos ancêtres ont conquis en versant leur sang et par d'incessants efforts héroïques?

Si Ottawa abusait de son droit, facile serait alors de renverser le pouvoir existant afin de le remplacer, mais en se mettant à la discrétion de l'étranger pour ainsi dire, quel moyen d'action nous reste-t-il à employer s'il se montre de mauvais foi, partial, agissant par caprice ou par intérêt?

A WASHINGTON.

Les Hauts Commissaires des pêcheries poursuivent leurs travaux avec diligence. L'impression qu'ils lui ont fait partout leur est très favorable généralement; c'est en vain que certain journaux à sensation ont cherché à soulever le cri irlandais contre M. Chamberlain; les hommes les mieux posés de tous les partis ont fait entendre de suite au représentant de l'Angleterre, qu'ils savaient apprécier ses efforts et la compétence remarquable qu'il déploie dans tous ses actes publics.

Le deux secrétaires de la commission sont MM. Bergin et Moore, qui rédigent

les procès verbaux des séances et couchent par écrit tout ce qui doit être l'objet d'une entente immédiate ou d'une discussion ultérieure.

M. Chamberlain n'a voulu donner qu'une entrevue d'ensemble—si l'on peut parler ainsi—à tous les représentants des journaux au nombre de trente, réunis hier, dans une des grandes salles de la commission.

Durant une heure il a été l'objet de mille questions plus ou moins pertinentes auxquelles il n'a cessé de répondre avec complaisance et une extrême politesse, mais toujours avec une précision qui ne pouvait donner prise à la moindre critique sur la manière dont il entend suivre ses instructions.

C'est l'opinion générale que l'Angleterre a choisi pour la représenter un homme non-seulement très fort en diplomatie mais encore tout à fait au courant des questions en dispute.

Sir Charles Tupper est en fait l'égal de M. Chamberlain en autorité et en prestige, quoique ce dernier soit à la tête de la commission. Il est certain que rien ne sera décidé sans que l'un et l'autre de ces deux représentants des intérêts canadiens, ne soit parfaitement d'accord.

Le secrétaire Bayard a eu la délicate attention de mettre à la disposition de MM. Chamberlain et Tupper une escouade de quatre détectives qui sont continuellement en devoir afin de prévenir tout désagrément de la part des personnes peu délicates qui ne manqueraient pas d'assiéger les distingués personnages si on ne les tenait à distance.

On ne connaît absolument rien de ce que va faire la Commission. Cependant on s'accorde à dire que les trois commissaires sont anxieux d'en arriver à un arrangement amical, car ce serait une excellente note pour leur administration.

La Presse

La réciprocité Impériale.

La campagne en faveur de l'union du Canada et des États-Unis pour les fins du commerce, a eu pour effet de produire à Ontario un mouvement pour la réciprocité entre l'Empire et les colonies. M. McNeil, le député de North Bruce, et une couple d'autres personnes ont tenu, dans l'ouest de la province voisine, des assemblées auxquelles ils ont soumis ce nouveau projet.

Nous ne croyons pas cette idée beaucoup plus praticable que celle de l'union commerciale. Mais le fait que l'on commence à la discuter sérieusement à Ontario démontre une fois de plus l'hostilité que la proposition de M. Wiman rencontre dans cette province.

La politique la plus sage à suivre pour le pays est de maintenir le tarif protecteur qu'il a adopté depuis quelques années.

Le système actuel fonctionne bien. Il a eu et il aura encore d'heureux effets. Travaillons avec énergie à le développer autant que possible, et ne perdons par un temps précieux dans des aventures dont nous ne pouvons augurer rien de favorable.

Le Canadien.

Nouveau Juge.

Un nouveau juge a été nommé pour le district de Terrebonne. Le nouveau titulaire est M. Benjamin Globensky, C. R., l'un des membres de la société légale Lacoste Globensky & Bisailon. Le nouveau juge, comme on le sait, siègera à Ste Scholastique, le chef lieu du district, mais il aura l'option de résider à Montréal. Sa nomination a été inscrite à la Gazette Officielle de samedi, M. Globensky, est natif de St Eustache; il fut admis à la pratique du droit en 1861; pendant quelques années, il fut l'associé de feu M. Ludger Labelle et en 1867 il était nommé greffier du conseil législatif à Québec. En 1875 il devenait inspecteur des bureaux d'enregistrement et l'année suivante il formait une société légale avec M. Lacoste. Depuis cette époque, il a pratiqué le droit à Montréal; il a été créé conseil de la reine en 1882.

Une voix autorisée.

On nous écrit de plusieurs endroits, aux États-Unis, qu'un grand nombre d'émigrés canadiens y arrivent journellement depuis le commencement du mois d'Octobre. Nous ne pouvons que déplorer sincèrement l'action de ces compatriotes, qui s'expatrient dans un temps où

l'ouvrage est rare et les salaires comparativement insignifiants, dans la plupart des centres de la Nouvelle-Angleterre.

Voici ce que publie à ce sujet le Défenseur, d'Holyoke:

Les populations rurales, au Canada, sont trop souvent dupes de leur ambition ou de leur ignorance des affaires américaines. Si elles savaient généralement que sur tous les points des États-Unis, il existe, chez la classe ouvrière, un mécontentement perpétuel contre les capitalistes; qu'il y a surabondance d'ouvriers, dans toutes les industries; si elles savaient, disons nous, que le travail est peu rémunéré et très ardu, dans les usines et les fabriques américaines, elle seraient peut-être moins tentées de quitter le pays natal.

L'émigration, surtout dans un temps comme celui-ci, est souverainement déplorable.

Nous croyons qu'il est du devoir de la presse et des hommes publics, au Canada, de tâcher d'en détourner le courant.

Compatriotes, restez au pays, si vous ne voulez par vous exposer à d'amères déceptions.

Nous espérons que ces sages conseils seront entendus, dans nos campagnes surtout car c'est de là que partent le plus grand nombre d'émigrants.

L'armée du Salut à Québec.

La semaine dernière, environ 600 étudiants de l'Université Laval auxquels s'étaient joints plusieurs amis, se sont réunis vis-à-vis le terrain des Jésuites sur lequel sont construites les casernes; ils étaient commandés par un officier de volontaires et l'un d'entre eux portait un drapeau rouge; aux sons des trompettes on parcourut la rue Saint-Jean jusqu'au Carré du Marché Montal, de là ils se mirent quatre par quatre et reconstruirent bientôt l'armée du salut qui faisait sa promenade ordinaire; la marche de l'armée du salut se trouva interceptée; les étudiants entonnèrent des chansons et poussèrent des cris de joie, le colonel Vohl arriva à la tête de 30 constables qui s'emparèrent du drapeau des étudiants et les dispersèrent.

Il y a eu d'autres rencontres les soirs suivants et l'armée du salut et la police ont passé de mauvais quarts d'heure.

Où était le Paradis Terrestre?

L'évêque méthodiste Keener, de la Nouvelle-Orléans, a entrepris de prouver que le paradis d'Adam et Eve était situé sur la côte de l'océan Atlantique, dans les environs de Charleston, entre les rivières Sautee et Savannah. L'arche de Noé, dit-il, a été bâtie avec les gros arbres de la Caroline et goudronnée avec leurs produits résineux. Elle flotta sur le courant du "Gulf Stream" jusqu'à 40e parallèle dans le nord, et se dirigea ensuite vers l'est, passant sur les plateaux submergés de l'Espagne pour se jeter dans la Méditerranée et aller finalement s'échouer sur le mont Ararat.

L'évêque méthodiste ne dit pas que c'est avec le vin de la Californie que Noé s'enivra.

Le Père Lacasse.

Le R. P. Lacasse, O. M. I., est de retour de sa mission chez sa mission chez les sauvages du Labrador et de la baie d'Hudson. Le digne et zélé missionnaire a poussé ses conquêtes évangéliques jusqu'au détroit d'Hudson.

Le R. Père a amené avec lui à Québec un Naskapis âgé de douze ans, dans le but de lui faire apprendre la langue française. S'il réussit, ce jeune sauvage pourra plus tard devenir l'interprète des missionnaires dans ces contrées lointaines.

MARIAGE

À Joliette, le 23 Novembre 1887, par le Révd M. Viau, vic. gère à Joliette, M. Arène Mirault à Mademoiselle Albina Beaupré.

Nos souhaits à l'heureux couple.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI 1 DECEMBRE 1887

L'Honorable J. B. Rolland.

BANQUET, 28 NOV. 1887.

Lundi de cette semaine, à St-Jérôme, on vit 200 personnes ont tenu à l'honneur de leur estime à l'égard de l'Hon. J. B. Rolland, en assistant au banquet offert à l'occasion de sa nomination au poste de Sénateur.

Parmi les convives grand nombre, de politiciens en vue et de commerçants, de journalistes de tout endroit.

Montréal à elle seule était représentée par au moins 50 personnes de haut rang, ce qui n'est pas peu dire. M. A. Gervais, libraire et marchand, et Thos. Kelly, commerçant de bois de Joliette, étaient aussi présents.

Nous ne pouvons nommer ceux des autres endroits qui ont fait acte de présence en cette circonstance.

De Montréal, de Joliette et d'ailleurs, tous rendus à destination, en attendant que l'heure fixée pour le banquet fut sonnée, se firent un plaisir de visiter la manufacture de papier de St-Jérôme, propriété du héros de la fête.

Le spectacle était beau, d'y voir tous les employés à leur poste, ils sont au nombre de 160. Toutes les machineries étaient en mouvement et la manufacture était comme toujours éclairée à la lumière électrique. Au cours des observations, nous avons entendu dire, par des hommes connaissant, que la manufacture de l'Hon. Rolland est la plus perfectionnée et celle qui aujourd'hui, fabrique les papiers les plus riches, etc.

Pour le mérite du gérant, nous osons manquer à notre devoir, en ne disant pas à nos lecteurs, que cette grande usine est des plus propres et fort bien tenue.

Le banquet dont l'ouverture avait été prescrite à 9 heures, a été sans pareil.

Table sans aucune lacune, culinairement parlant, mets et vins supérieurs de toutes sortes.

Présidait J. B. Prévost, Eor et J. A. Théberge gisaient en qualité de secrétaires. Une estrade avait été élevée pour l'Hon. J. B. Rolland, qui le premier dut élever la voix en réponse à la première santé dont il fut l'objet. Il sut comme toujours en cette circonstance se montrer à la hauteur de sa position.

Nombre de discours ont succédé.

Santés, au gouvernement fédéral, au gouvernement provincial, à la presse, à la colonisation à l'agriculture, etc., etc.

Le Rd M. Lebel, M. R. Préfontaine, M. P., M. Leclair, maire de St-Jérôme, l'Hon. Champagne, conseiller législatif, M. Villeneuve, ex-MPP, M. Nantel, M. P., M. P., M. Leclair le vicomte de Bouthilliers, M. Angus, négociant, G. Boisvin, ont démontré chacun dans la mesure de leurs forces, leurs talents oratoires.

Inutile de dire que tous les orateurs eurent mentionnés ont fait l'éloge du héros de la circonstance, démontrant chacun à leur manière, par l'histoire de son existence, combien il était digne du poste auquel il venait d'être élevé.

À ce banquet il nous a fait plaisir d'y voir surtout, des hommes appartenant à tous les partis politiques, venus de toute part, afin de rendre hommage à l'Hon. J. B. Rolland, qui est sans contredit, un des plus grands manufacturiers du continent. Il était vraiment beau, d'entendre parler des orateurs, tous félicitant le gouvernement d'une aussi bonne nomination.

Vraiment l'exemple que les citoyens de St-Jérôme nous ont donné était beau et formidons qu'il en soit toujours ainsi, lorsque viendra le tour de rendre hommage à nos hommes de talents, appartenant à n'importe quel parti politique, qui se dévoue, avec tant d'ardeur pour le développement de notre beau Canada.

Nous nous souviendrons longtemps de ce banquet.

Faisiez il ne nous a été donné d'être présents à pareille et aussi belle fête.

**ECHOS DU JOUR**

Le Gouverneur-Général visita Montréal le 10 décembre.

Il est probable que Sa Grandeur Mgr Grandin passera l'hiver au collège d'Ottawa.

L'empereur de Chine, âgé de 16 ans, a un revenu annuel de \$50,000,000. Il dépensera \$10,000,000 à l'occasion de son mariage qui doit avoir lieu prochainement.

Un rosier pleureur dans un jardin à Roostern, Hollande, est si gros que trente personnes ont dernièrement donné un concert sous ses branches. Il a une circonférence de 65 pieds et on estime qu'il avait 10,000 roses à la date du concert.

Le village Granite, N. E., court la chance de devenir l'emplacement d'une grande manufacture de manches à balai. Un représentant d'une maison de commerce de Boston a récemment visité cet endroit et il désire y acheter annuellement de 500,000 à 1,000,000 de manches à balai.

La plus grande somme d'argent qui a été payée pour un cheval est \$70,000, montant donné par le duc de Winchester pour le fameux coursier Doncaster.

Madame George Gould a récemment taillé une pièce de dentelle valant \$10,000, qui avait appartenu jadis à l'impératrice Eugénie, pour garnir un vêtement pour son bébé.

A un concours de barbier, récemment tenu à Londres entre les experts, celui qui a remporté le prix un nommé Toddy Wick, a rasé 77 personnes en 59 minutes et 53 secondes.

La longueur de la fabrication annuelle du ruban en soie dans le comté de Passaic, New Jersey, est de 22,731 milles. La fabrication de la soie en Amérique, directement et indirectement, emploie 65,000 personnes.

L'ex-juge Zephaniah Bunce, de Port Huron (Michigan) vient de célébrer le centième anniversaire de sa naissance par une grande réception à laquelle assistaient les principaux personnages de la localité. Le centenaire déclare qu'il ne s'est jamais privé de boissons alcooliques, quoiqu'il ait été très tempérant, et qu'il fume toujours avec le même plaisir qu'il y a cinquante ans.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du docteur Georges O. Beaudry M. D. C. M. arrivée à l'Hôtel-Dieu la semaine dernière.

Le défunt était âgé d'environ 38 ans et laisse une veuve et des enfants pour déplorer sa perte.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, il y a quelque temps, et il a succombé aux fièvres typhoïdes.

Le Dr Beaudry était professeur de chirurgie et de pathologie à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

—Le procès d'invalidation de l'élection de M. Leblanc, M. P. P., a été ajourné au 21 janvier prochain.

L'année 1888 sera remarquable par le fait qu'elle aura deux messes de nuit : la première devra être chantée, le 2 janvier du Jubilé de Sa Sainteté le Pape Léon XIII ; cette heure matinale se trouvant être la même que celle à laquelle on chantera une grande messe solennelle en l'honneur de ce glorieux événement dans toutes les églises de la Ville Éternelle.

La seconde messe aura lieu, comme d'habitude, le 25 décembre, jour de la grande solennité de Noël.

Marion Robertson et James Bromby, deux jeunes gens de 17 ans résidant dans le Texas ont été condamnés au pénitencier pour la vie, pour avoir attiré dans une cave, un de leurs compagnons, nommé Archie Henry, et l'y avoir tué. Ces trois jeunes gens s'étaient enfuis de la maison de leurs parents et s'étaient unis pour voler et dévaliser la contrée. Henry ayant dénoncé ses compagnons aux autorités, ceux-ci résolurent de le tuer et exécutèrent leur criminel projet.

**Pour la ménagère.**

Si vos fers à repasser sont rudes, frottez-les avec du sel fin et ils deviendront polis.

On nettoie les notes d'un piano en les frottant avec un peu d'alcool au moyen d'un linge doux.

Pour empêcher les gâteaux de coller au ferblanc, après avoir graissé le plat on le saupoudre de farine.

Les fenêtres de la cuisine sont le meilleur endroit pour placer les fleurs. Elles reçoivent ainsi l'humidité nécessaire de la vapeur qui monte des chaudrons.

Pour enlever le lustre sur les habits de drap noir, on les lave bien puis on trempe le drap dans du thé et du café chauds d'un mélange égal, et on éponge avec soin.

Pour nettoyer la ferblanterie, on humecte un morceau de drap, qu'on trempe ensuite dans de l'eau de soude, et on frotte vivement la ferblanterie, après quoi on essuie bien sec.

**Les drames de la jalousie.**

Un crime affreux, ayant la jalousie pour mobile, vient d'être commis à Détroit (Michigan). Le capitaine Mills, propriétaire de plusieurs remorqueurs faisant le service du port, a tué Mme Effa Rising, femme de son principal employé, et s'est ensuite brûlé la cervelle. Voici dans quelles circonstances le crime a été découvert : le capitaine Mills, veuf depuis plusieurs années, avait des difficultés d'intérêt avec ses quatre enfants ; dans la soirée, il reçut la visite d'un avocat avec lequel il eut un entretien des plus vifs. Au moment où cet avocat sortait de la maison, une détonation se fit entendre ; on accourut au bruit et on trouva le capitaine Mills agonisant sur le parquet de sa chambre. Il s'était tiré un coup de pistolet derrière l'oreille gauche, et la balle avait fracassé le crâne ; quel-

ques instants après, le capitaine rendait le dernier soupir.

Presque à la même heure, M. Rising rentrait chez lui et trouvait le cadavre de sa femme étendu sur un lit ; la victime avait la tête criblée de balles, de sang et des débris de cervelle avaient jailli sur les draps et sur les murs. Épouvanté, M. Rising sortit dans la rue en criant au secours ; un policeman arriva, et son premier soin, en apprenant de quoi il s'agissait, fut d'arrêter M. Rising qu'il soupçonnait d'avoir assassiné sa femme. Mais la vérité ne tarda pas à se faire jour : les relations intimes du capitaine Mills et de Mme Rising n'étaient un secret pour personne à Détroit ; bientôt on sut que le capitaine était allé chez Mme Rising, y avait passé quelques instants et en était ressorti précipitamment pour rentrer chez lui.

Deux lettres trouvées au domicile du capitaine Mills ont fini d'éclaircir, les points obscurs du drame. La seconde de ces lettres, écrite par le capitaine après avoir assassiné Mme Rising, et au moment de se brûler la cervelle, était ainsi conçue : "Que tout le monde sache bien que j'ai tué Mme Effa Rising, la personne que j'aimais plus que moi-même, pour l'empêcher de tromper un autre homme comme elle m'a trompé."

On a trouvé encore d'autres lettres établissant que depuis plusieurs semaines le capitaine Mills méditait son crime. Il va sans dire que M. Rising, ces faits étant connus, a été remis immédiatement en liberté.

**Une bonne nomination.**

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. G. Marsan, d'Ottawa, à la position d'assistant-inspecteur des postes, division d'Ottawa.

Voilà en quels termes le Courrier Fédéral accueillait cette nomination. Nous nous associons de tout cœur aux éloges bien mérités qu'il décerne à M. Marsan :

La prochaine Gazette Officielle annoncera la nomination de Monsieur Godfrey Marsan au ministère des Postes, à l'importante position d'assistant Inspecteur des Postes pour la division d'Ottawa.

Nous accueillons avec plaisir cette nomination. Les talents et aptitudes particulières dont Monsieur Marsan a fait preuve depuis les huit années qu'il fait partie du service civil, lui donnaient droit à cette position.

Egalement estimé de ses compatriotes Anglais et Canadiens Français, Monsieur Marsan a su représenter dignement le quartier Wellington comme commissaire d'école, sans compter qu'il occupe de hautes positions dans la Société de Saint-Jean Baptiste et nos sociétés de secours mutuel.

Nous ne doutons pas que Monsieur Marsan soit bientôt élevé au poste d'Inspecteur si l'on met à exécution l'idée déjà émise de diviser le district. Nous aimons à rappeler que Monsieur Marsan fut gratifié d'une magnifique canne à pommeau d'or qui lui fut présentée par ses confrères du bureau des Lettres de Rebut à l'occasion de son départ pour sa nouvelle situation. Cette nomination est des meilleures, et nous offrons nos sincères félicitations à Monsieur Marsan.

**Un exode de Sauvages,**

Les commissaires envoyés par les gouvernements d'Ottawa et de la Colombie Britannique dans le but de s'enquérir de la condition des sauvages de Metlakabla et de la rivière Naas, sont de retour à Victoria. Ils ont trouvé les sauvages très excités par suite des troubles de Metlakabla. Ce village offre maintenant un triste spectacle. Un grand nombre de ses jolies maisonnettes ont été rasées jusqu'au sol, d'autres ont été dépouillées de leurs portes et de leurs fenêtres, et le vent souffle à travers les appartements déserts. L'église a été pillée et saccagée, et il faudra une forte somme d'argent pour la réparer. M. Tomlinson est resté là comme gardien des propriétés abandonnées par les sauvages expatriés. L'évêque protestant Ridley a saisi ce qu'il reste de la scierie Duncan. Pour démontrer l'importance de cette immigration, l'on cite le fait que dimanche, alors que les commissaires étaient à Metlakabla, l'évêque Ridley tint un service religieux dans son église, et que quarante-trois sauvages seulement, hommes, femmes et enfants y assistaient.

Abonnez-vous à l'Étoile du Nord, seulement 50 cts par année.

**Le Jubilé Pontifical.**

Voici le programme définitif des fêtes jubilaires, tel que l'a arrêté la commission cardinale déléguée à cet effet :

Le 31 décembre, réception solennelle par le Souverain-Pontife de la députation de tous les comités italiens et étrangers qui ont encouru à préparer les fêtes jubilaires. Elle présentera à Sa Sainteté, à titre d'offrande du monde catholique pour les noces d'or de son sacerdoce, les sommes d'argent recueillies à cet effet.

Le 1<sup>er</sup> janvier, le Souverain-Pontife célébrera la messe de son jubilé à l'autel de la basilique Vaticane, dont les portes resteront fermées, pour donner accès seulement, du côté de la sacristie, au public muni de billets.

Le 2 janvier, aura lieu dans la basilique de Saint-Laurent in-Damasco, préparée pour la circonstance, la séance académique solennelle déjà annoncée.

Le 3 janvier, sera reçu en audience par le Souverain-Pontife le grand pèlerinage italien, qui comprendra des députations de tous les diocèses de la Péninsule.

Les 4 et 5 janvier, des audiences seront accordées par le Saint-Père à des députations de catholiques de tous les pays.

Le 6, fête de l'Épiphanie, aura lieu l'inauguration de l'exposition vaticane.

Du 6 au dimanche 11, de nouvelles audiences collectives seront accordées par le Pape aux pèlerins du jubilé.

Le 11, la cérémonie solennelle de la canonisation sera accomplie dans la salle superposée au vestibule de Saint-Pierre, où auront lieu aussi, les dimanches qui suivront, les béatifications annoncées.

**Empoisonnement.**

M. L. C. Bélanger, avocat et substitut du procureur-général à Sherbrook, a fait lundi matin, devant la cour d'Assises, une motion pour obtenir la permission de faire exhumer le corps de feu Angèle Leroy, femme de Charles Moreau, décédée à Windsor Mills, près de Sherbrook, il y a environ un mois. On prétend que cette femme est morte empoisonnée.

Elle était, dit-on, sous les soins d'une charlatane qui soignait une blessure qu'elle s'était faite au pied et on aurait appliqué sur cette blessure une certaine quantité d'arsenic. L'arsenic aurait causé la mort, en empoisonnant le sang de la défunte.

Le juge en chef a fait observer que peut-être la cour du Banc de la Reine n'avait juridiction dans le district de St-François qu'à la condition de se transporter à Sherbrook. M. Bélanger a cité plusieurs autorités pour démontrer que la cour siègeait à Montréal, à la juridiction nécessaire pour ordonner l'exhumation du cadavre. La cour doit se prononcer lundi.

**NOTES LOCALES**

**Religieux.** — Le Révd M. Stanislas Laporte, ci-devant vicaire à l'église de Ste-Brigide, Montréal, vient d'être nommé curé de la paroisse du Lae Ste-Marie, comté d'Ottawa.

**Personnel.** — Le Révd M. Forget curé de Rawdon était à Joliette, mercredi.

**Judiciaire.** — Jugement vient d'être rendu à la Cour d'Appel dans la cause de A. Labreque contre la Compagnie Manufacturière de Tabac Canadien de Joliette.

Le demandeur par cette action réclamait des dommages de la Défenderesse en raison de ce que celle-ci l'ayant constitué son seul agent pour la vente du tabac dans l'île de Montréal aurait ensuite sans aucun droit ou raison nommé d'autres agents à sa place.

Le Juge Cimon avait en première Instance renvoyé l'ao ion du demandeur mais celui-ci ayant porté la cause en Appel les honorables Juges de cette dernière Cour viennent de renverser le jugement de la Cour Supérieure et ont accordé au demandeur deux cent vingt cinq piastres de dommages et les frais de première Instance et d'Appel.

**Musique.** — Nous accusons réception d'une romance que nous recommandons aux amateurs du beau dans l'art de l'harmonie et intitulée : "Ce serait mon vouloir."

Cette musique est de M. S. Provost, jeune homme bien connu de Joliette.

Avis à ceux qui, par agrément ou vocation, se livrent à la carrière de Mozart, Gounod, etc., etc.

La romance est à 30 cts, en vente chez M. J. J. Provost.

**Montréal.** — Nous avons le regret d'être obligé de mentionner parmi ceux dont le nom a dû être enregistré au chapitre des "décédés" arrivés dans le cours de la semaine, Chs Odilon Beauchemin, libraire de Montréal, qui a succombé mercredi, le 29 courant, à une affection appelée "maladie de cœur" dans le langage de la science à Esculape, la médecine.

Les symptômes de son indisposition ne faisaient point présager une fin aussi prochaine.

On ne pouvait croire dans le cours des intimes qu'il dut si tôt être précipité dans l'éternité.

Le défunt, M. Beauchemin, a comme on dit fait sa marque dans le commerce et pour ceux qui ont été à même d'apprécier son mérite, sa disparition presque subite, est un grand sujet de regrets.

Puisse nos condoléances être regardées par la famille, comme un témoignage irréusable et sincère de la part considérable que nous prenons à son affliction.

**Cadran.** — Vu qu'il a été question, ces jours derniers, de placer, sur la façade de la Station de feu et de police, actuellement en construction et cela pour l'utilité publique, un cadran, afin de mettre les intéressés en mesure de faire leur cloche nous nous permettons de leur donner les renseignements suivants :

Garanti bon pour cinq ans un cadran de 3 pds de diamètre, ne sonnant pas et sans lumière coûtera \$280.00.

Illuminé seulement, même dimensions sans sonnerie \$345.00. Non mais non illuminé, cloche du poids de 300 lbs prix \$560.00. Sonnant et illuminé \$600.00, fabrique Howard Watch Clock Co. New-York.

Avis aux contribuables désirant l'amélioration.

M. Louis Mandeville, cultivateur, de la paroisse de St-Charles Borromée, après une maladie d'environ un mois seulement, a rendu son âme à Dieu dans la nuit de mardi à mercredi, à sa résidence.

Il laisse une femme et quelques enfants pour déplorer sa perte.

Le défunt était âgé de 47 ans. Ses funérailles auront lieu, samedi, à l'église paroissiale de Joliette.

Nos condoléances à la famille éplorée.

**En souffrance.** — Vu le manque d'eau, par suite de la sécheresse de l'été et de l'automne, les campagnes environnant Joliette du côté Est, souffrent actuellement, à tel point, que des prières publiques ont été faites à certains endroits dans les églises pour obtenir du ciel le changement d'un pareil état de choses.

**Marché.** — Soit à cause de l'état des chemins ou pour raisons qu'il est impossible de signaler, le marché de samedi dernier, à Joliette, a été très peu achalandé.

**Décédé.** — M. Gaspard Coutu, coiturier, de Joliette, malade depuis quelques mois déjà, est mort dans le courant de l'après-midi de samedi dernier, le 26 Novembre, à l'âge de 36 ans.

Ses funérailles ont eu lieu lundi de cette semaine à l'église paroissiale.

**De retour.** — M. Aldério Charbon, de Joliette, absent depuis 5 ans, a Manitoba, est de retour depuis samedi soir.

**Attention.** — Dans le cas où quelques intéressés l'ignoraient, nous croyons nécessaire de donner avis au public commercial de Joliette et ailleurs, que la loi défend sous peine d'amende à quiconque, de conserver vides des boîtes à cigares sur lesquelles on n'aurait auparavant effacé le timbre de l'accise.

**Bravo pour nos hommes de police.** — Nous constatons avec satisfaction, que notre département de police exerce dans toute sa rigueur la loi concernant nos ivrognes. Plusieurs arrestations ont été faites depuis quelque temps. Espérons que ceux qui se sont rendus coupables d'ivresse, ayant reçu une leçon bien méritée, se conduiront mieux à l'avenir. Que la police suive de près nos jeunes gens, car déjà, plusieurs sont versés à ce vice infâme, qui aujourd'hui, fait tant de victimes et qui brise l'avenir de notre jeunesse. Jeunes gens, prenez garde à vous, la police surveille votre conduite, et nous lui demandons d'être très sévère.

**Mortalité.** — L'épouse de M. Théophile Richard, du rang des Prairies, comté de Joliette, malade depuis quelque temps, est décédée cette semaine à l'âge de 39 ans.

Son nom de famille est Adèle Jolicoeur.

Dans l'espace de huit jours, M. Théophile Richard a subi la perte de sa mère et de son épouse.

**MARCHE DE JOLIETTE.**  
Samedi 26 Novembre 1887.

**FARINE**

Fleur de blé par 100 lbs.	2 10	à 2 40
Fleur de seigle do.	1 40	1 60
Fleur de blé d'Inde do.	1 60	1 80
Fleur de sarrasin do.	1 30	1 40
Fleur d'avoine do.	1 70	1 75

**GRAINS**

Avoine par minot.	0 35	0 40
Orge par 50 lbs.	0 50	0 60
Blé par minot.	1 25	1 30
Pois par minot.	0 55	0 60
Sarrasin 50 lbs.	0 40	0 45
Seigle.	0 60	0 70
Blé d'Inde do.	0 65	0 70
Graine de lin par minot.	0 90	1 00
Graine de mil.	2 50	2 70
Graine trèfle par lbs.	0 09	0 10
Graine de trèfle blanc.	0 12	0 15

**VIANDES**

Lard par 100 lbs.	7 00	7 50
Lard frais par lbs.	0 09	0 10
Lard salé.	0 10	0 11
Bœuf par lbs.	0 05	0 08
Mouton par lbs.	0 06	0 08
Agneau par quartier.	0 30	0 50
Veau do do.	0 75	1 00

**VOLAILLES ET GIBIERS**

Poules par couple.	0 60	0 70
Poulets do do.	0 30	0 40
Pinde do.	2 00	0 00
Oies do.	1 00	1 20
Perdrix par couple.	0 00	0 00

**LEGUMES ET FRUITS**

Patates (2 mitis).	0 60	0 80
Navets par minot.	0 30	0 40
Carottes "	0 40	0 50
Oignons par minot.	1 00	1 20
" par tresse.	0 07	0 08
Ail par tresse.	0 15	0 17
Fèves par minot.	0 00	1 25
Choux (la pomme)	0 05	0 80
Noix par minot.	0 00	0 00
Pommes par minot.	1 00	1 25

**LAITERIE ET DIVERS**

Beurre frais par lbs.	0 22	0 24
do salé do.	0 18	0 20
Oufs par douzaine.	0 17	0 19
Saindoux par lbs.	0 12	0 14
Sucre par lbs.	0 08	0 09
Sirop d'érable par gallon.	0 00	1 20
Miel par livre.	0 00	0 13
Laine par livre.	0 35	0 40
Laine en écheveau par lbs.	0 60	0 70
Savon.	0 06	0 08
Peaux par livre.	0 05	0 06
Foin par cent bottes.	0 00	5 50
Foin par botte.	0 06	0 08
Paille par botte.	0 04	0 05
Steffe la verge.	0 70	0 09

**JOSEPH LEDUC**  
Clere du Marché.

**Important à savoir.**—Que ceux qui ont besoin de tapisseries, pour remettre à neuf les murs de leurs appartements, s'empresent d'aller faire une visite à la librairie du Sacré Cœur, tenue par Albert Gervais, Place du Marché, Joliette. Pour 10 centins la pièce, vous aurez là, des patrons à la mode du jour, ce qui valait l'an dernier 15 centins. Les patrons sont des plus nouveaux, le papier est de première qualité, l'assortiment est immense, et les prix varient de 4 cent en montant. Allez le voir, et vous constaterez l'exactitude des faits ci-dessus énoncés. Demandez-en des nouvelles aux tapisseries de la ville.

**SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE**



**DU Dr NEY**

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catharrhe, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement. Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout scientifiquement combiné de manière à produire un effet PROMPT et EFFICACE. Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citerons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

MONSIEUR,

Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY. Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette pénible affection; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU Dr NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence. Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat. J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE. Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien. Votre bien dévoué etc.,

ESDRAS GENEREUX

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886. Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses avancés.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la malle sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT

**LOUIS ROBITAILLE**

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

**PLUS DE CHEVEUX GRIS**

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du Restaurateur de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le Restaurateur de



Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce Restaurateur, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm, Joliette.

**MACHINES A COUDRE, Etc., Etc.**

UN ETABLISSEMENT qui mérite d'être connu du public en général et de ceux qui ont le désagrément de ne pas posséder de Machines à Coudre, et même de ceux qui ont l'avantage d'en avoir, c'est celui qui est tenu à Joliette, par

**M. J. A. LAPOINTE**  
Agent pour la célèbre



Place du Marché, JOLIETTE.

Constantement en mains, aiguilles, huile à moulin, etc., etc. On vend des pièces détachées pour toutes les machines à coudre, et les réparations sont faites avec promptitude et à bon marché.

**Au public voyageur!!!**

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes: Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir: La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie, La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

**Bureau: Rue Manseau.**  
Ancienne résidence de F. B. Godin, Ex JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs, et aux personnes qui voudront bien lui favoriser de leurs primes d'Assurances tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

**J. & W. REID, M. P. E. Beaupré,**

FABRICANTS DE PAPIER A LA

**Papeterie de Lorette**

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge:

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

**M. P. E. Beaupré,**

Entrepreneur-Menuisier,

**Rue Notre-Dame, JOLIETTE.**

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

**PORTES, CHASSIS, Etc.,** et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un goût supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

n26, 27ja 87 la.

**J. A. CHARLAND, TAILLEUR,**

A l'enseigne des GROS CISEAUX, Vis-à-vis l'Hôtel Chevalier.



Les personnes qui veulent apprendre la COUPE GEOMETRIQUE, seule manière sûre de tailler un habit trouveront M. Charland à leur disposition.

**L. Z. MAGNAN**

MANUFACTURIER DE BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

**BISCUITS DE TOUTES SORTES** qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands d'importer qu'elle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

**L. Z. MAGNAN, JOLIETTE, P. Q.**

20, 9,84-12m

**Nouveau papier.**—A la demande de M. Albert Gervais, libraire de cette ville, M. J. B. Rolland vient de fabriquer un nouveau papier à note qui est de première qualité et qui a pour nom *Papier Gervais*. M. Gervais sera en état de le vendre à très bas prix.

**Rouleaux semant la graine de mil.**



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate-forme entourée pour les poches, et grattoir à levier pour débarrasser le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour scier le bois de chauffage avec scie ronde, et fonctionnant avec horse power.

On continue aussi à fabriquer nos machines à mouler, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garanti de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,

**S. VESSOT & CIE.**

Manufacturiers,

Joliette, P. Q.